

Direction Opérationnelle d'Ain-Témouchent
Sous-direction Technique Opérationnelle
Département réseau d'accès

Réf : AT/DO 46/SDTO/DRA/CRU / 10 / 2023

A

Monsieur le Gérant de l'entreprise
ZAGHZI SAID
SIS N01 RUE BELMACHRI HOUARI
OULED KHALIFA AIN DEFLA

Objet : MISE EN DEMEURE.

Projet : Travaux de maintenance et de développement de canalisation FTTX

Site : cité 160 logts CNEP AT

- Vu le marché N°02/2022 ; ayant l'objet Travaux de canalisation FTTX.
- Vu l'ordre de service N° 28 DU 06/02/2022 de démarrage des travaux.
- Vu l'article 39 du marché N°02/2022.
- Vu l'ODS d'arrêt N 04 du 23/02/2022.
- **Vu le télégramme envoyé le 03/01/2023 ; qui reste sans réponse à ce jour.**

De ce qui procède :

L'Entreprise **ZAGHZI SAID** représenté par son gérant est mise en demeure **dans un délai de 08 jours** afin de :

- Notifier l'ODS de reprise et entamer les travaux restant.

Faute par l'entreprise de satisfaire à **cette mise en demeure**, Algérie télécom se réserve le droit de prendre les mesures administratives et réglementaires à l'encontre de l'entreprise.

Ain Témouchent, le 23/01/2023

Directeur opérationnel

